



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 février 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 janvier 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 février 2002

**annulation et/ou réductions de titres de recettes consécutives à des
erreurs matérielles - budget principal et annexes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.
Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M.
Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane
TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Geneviève RIZZI, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 février 2002

DELIBERATION D20020049

Direction des Finances

**annulation et/ou réductions de titres de recettes consécutives à
des erreurs matérielles - budget principal et annexes**

Monsieur Joël RENOUX, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Procéder, suite à des erreurs matérielles ou à des changements de situation, à l'annulation ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant total de : 1 998,39 €

dont 1 998,39 € sur exercices antérieurs (1)

dont 0,00 sur l'exercice en cours (2)

Budget principal		1 599,00 €
# 05917	92. 2511 – 673	1 444,58 €
# 05918	92. 2553 – 673	154,42 €
Budget Eau		399,39 €
- # 00910	67 6718	399,39 €

(1) réduction se traduisant comptablement par une charge

(2) réduction se traduisant comptablement par une diminution de recettes (sommes négatives ci-dessus)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Joël RENOUX

[Ordre du jour](#)